

# Commune de LEGLISE

## **AVIS A LA POPULATION**

*Réunion d'information préalable (R.I.P.)  
à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement*

### **Communes de Léglise et Neufchâteau**

**Demandeur : Eneco Wind Belgium**, Chaussée de Huy 120 A, 1300 Wavre, immatriculée sous le numéro d'entreprise 0475.012.760 – *Personne de contact* : Augustin Rommelaere 010/232 641.

Objet : Réunion de consultation du public avant l'introduction d'une demande de permis unique par la SA ENECO WIND BELGIUM, pour le projet éolien décrit ci-dessous.

**Projet d'extension du parc éolien de Neufchâteau / Léglise** : Eneco Wind Belgium s.a. prévoit d'introduire une demande de permis unique pour la construction et l'exploitation de 2 éoliennes et de leurs auxiliaires, de chemins d'accès, de la pose de câbles électriques, sur le territoire des communes de Léglise et Neufchâteau, en extension du parc éolien existant. Les éoliennes en projet seront intercalées entre les éoliennes existantes, de part et d'autre de l'autoroute E 411 au sud de l'échangeur autoroutier entre la E411 et la E25.

Ce projet de **2 éoliennes**, qui auront une puissance maximale de 6 MW chacune, développera une capacité installée d'un total maximum de 12 MW. Il s'inscrit dans le cadre de la politique européenne, nationale et régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, ce projet fera préalablement l'objet d'une Etude d'incidences sur l'environnement. Les éventuelles incidences sur les cours d'eau non navigables seront analysées à la lumière de la loi relative aux cours d'eau non navigables du 28/12/1967.

Conformément aux articles D 29-5 &6, R 41-2 & 5 du livre 1<sup>er</sup> du code de l'environnement, et pour faire en sorte que le public puisse s'informer du projet et que cette étude prenne en compte les suggestions et observations de la population, chacun est invité à la réunion d'information qui se déroulera :

**Le mardi 30 mai 2023 à 19 heures**

Salle Les Sorbiers, Route de Saint Monon,  
6840 Massul (Neufchâteau)

Cette réunion a pour but :

- de permettre à Eneco Wind Belgium de présenter son projet,
- de permettre au public de s'informer et d'émettre des observations et suggestions par rapport au projet,
- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences,
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, **dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion**, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet et les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège Communal de Neufchâteau ( Grand Place, 1, 6840 Neufchâteau) ou au Collège Communal de Léglise (rue de Chaudfour 2, 6860 Léglise), en y indiquant ses nom et adresse.

Elle en adresse une copie au demandeur Eneco Wind Belgium s.a., Chaussée de Huy 120 A, 1300 Wavre, lequel la communique au bureau d'étude d'incidences, le bureau d'étude CSD Ingénieurs Conseils, sis Avenue du Prince de Liège 72, 5100 Jambes (Namur) Belgique.